

Article paru dans l'[édition du 21 mars 2001](#).

Télévision. Le printemps des télélibres.

La chaîne sur un toit brûlant

Zaléa TV, la tête de pont du Tiers Secteur Audiovisuel a débarqué en force depuis hier sur l'hertzien et sur le satellite. Au moins, devant Zaléa, on n'est pas devant la télé. Tour d'horizon.

Ça bouge dans le poste ! Hier, s'il vous est venu l'idée de tripatouiller votre télé à la recherche d'autre chose que la soupe cathodique habituelle, vous êtes peut-être tombé sur le début des émissions de Zaléa TV sur le canal 36. À moins que, zappeur devant l'éternel, vous ayez découvert que le canal 113 de CanalSatellite abritait le poil à gratter du PAF.

Zaléa TV (téléviZone d'Action pour la Liberté d'Expression Audiovisuelle) a décroché une nouvelle autorisation du CSA pour six mois sur l'analogique hertzien (canal UHF 36), de 20 h 30 à 23 h 30 à Paris. Mais " la p'tite télé dans la prairie " qui a l'habitude de grimper sur les toits, a su taper dans l'œil de CanalSatellite, qui leur ouvre pendant six semaines le canal 113. Et ce, 24 heures sur 24, avec six heures de programmes frais par jour !

Un avant-goût ? Tout est dans la bande-annonce : un type zappe, ne trouve rien, pète les plombs et défenestre son poste. Retrouvant ses esprits, il découvre des zozos jouant dans la nature avec caméra et sourire de rigueur. Une autre télé est possible !

En témoigne l'extrait de Désentubage cathodique où Michel Fiszbín, le " patron " de Zaléa TV, flanqué du cinéaste Pierre Merejkowsky, décortique l'intervention de Jacques Chirac sur TF1 en décembre dernier. Espérons que Daniel Schneidermann en prendra de la graine...

Zaléa TV, " c'est plus d'une centaine de personnes en France et peut-être la plus grosse rédaction du monde ", sourit Michel. Car on est en train de revivre avec les télélibres ce qu'avait suscité au début des années quatre-vingt l'autorisation des radios libres : " C'est comme à la Libération. Tout le monde sort des caves avec son mot à dire ", sourit cet ancien de Carbone 14. Zaléa ne manque pas de programmes : " On est une télé associative, non commerciale et d'accès public. Ça ne veut pas dire que l'on diffuse n'importe quoi ! Mais si ça cadre avec notre ligne éditoriale, il n'y a aucun problème. "

Les émissions de Zaléa viennent donc d'un peu partout : " Il y a même des journalistes de télé qui viennent avec leur reportage tout prêt parce que leur chaîne refuse de le diffuser. La télé, aujourd'hui, c'est "on peut faire tout ce qu'on veut, sauf ce qu'on veut" ", note Olivier Azam, directeur des programmes. La règle ? Pas de grille, pas de contrainte de format, de durée. Si un documentaire doit durer six heures, il durera six heures ! " martèle Michel. Par ailleurs, " on est une télé ouverte. Entre deux programmes, les téléspectateurs peuvent réagir ".

On ne va pas vous faire l'article. Juste signaler qu'il y a quand même un rendez-vous régulier : " L'actu par-derrière ", à l'heure où on range le Jean-Claude Nancy dans la naphtaline. Pour le reste, courts métrages, films et documentaires de réalisateurs censurés (René Vautier...), thèmes abordés une fois par décennie sur les autres télélibres (l'Afrique, le chômage, la torture, l'économie solidaire...), un cycle Peter Watkins (notamment un making off de la Commune, déjà diffusée sur Arte). Et du Pierre Carles à foison, avec la suite de Pas vu pas pris...

Néanmoins, ces empêcheurs de lobotomiser en rond ne vont pas se satisfaire de si peu. Michel Fiszbín réclame, après la reconnaissance légale des télélibres, " la création d'un fonds de soutien à l'expression audiovisuelle ". Au passage, il rappelle qu'il est " favorable au maintien de la redevance. Afin - pourquoi pas ? - que nous en bénéficions, nous aussi ". Parce que cette ONG rame pour trouver les cinq millions de francs annuels nécessaires à son fonctionnement. Ajoutez par-dessus le marché un CSA qui a empêché que Zaléa TV démarre pendant les municipales et qui confond télélibre et télé " Monsieur le maire " ou télé financée par la presse locale. À part quelques soutiens de principe comme celui des Verts ou du ministère de la Jeunesse et des Sports, pas un kopeck n'est venu soutenir cette initiative. Il n'y a que CanalSatellite qui a bien voulu signer un bail temporaire et gratuit. On appelle ça le " free must carry ", une obligation de transport gratuit par les câblo-opérateurs qui existe depuis des décennies au Québec. Seul regret : " On ne pourra être vu que par les abonnés. " En attendant que cela fasse des émules.

Alors, réagissez, interpellez les politiques, le CSA et dites-vous qu'il existe un ailleurs télévisuel où le téléspectateur n'est pas une oie qu'on gave. Les partisans du Tiers Secteur Audiovisuel clament : " On est encore là. " Et Michel de prévenir : " Si rien n'est fait, on regrimperera sur les toits. L'antenne est prête. " Nous aussi...

Sébastien Homer

Du 20 mars au 20 septembre : Zaléa est diffusé en hertzien analogique sur Paris, canal UHF 36, de 20 h 30 à 23 h 30. Et pendant six semaines, diffusion sur CanalSatellite, 24 heures sur 24, sur le canal 113. Pour plus d'informations : www.zalea.org